

Menace terroriste
Explosions des agressions contre
les policiers
Augmentation du nombre de
policiers blessés



**ÊTRE DÉFENDU
EST UN DROIT
POUR MOI AUSSI !**

CHACQUE ANNÉE, LE DÉFENSEUR DES DROITS
TRAITE PLUSIEURS CENTAINES DE DOSSIERS
CONCERNANT LE COMPORTEMENT PROFESSIONNEL
DES FORCES DE SÉCURITÉ.

**Mais pour qui
roule
Jacques Toubon ?**

Contactez
le défenseur des droits
www.defenseurdesdroits.fr
09 69 39 00 00

**LE DÉFENSEUR
DES DROITS**
Le droit en action



Les syndicats de police vent debout contre une campagne d'information du Défenseur des droits

Paris, 8 mars 2016 (AFP) - Les syndicats de police se sont indignés mardi de la réédition d'une campagne d'affichage du Défenseur des droits et en appellent au ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve "pour défendre l'institution".

L'affiche montre trois policiers effectuant un contrôle avec le slogan : "être défendu est un droit pour moi aussi !", sous lequel est précisé "chaque année, le défenseur des droits traite plusieurs centaines de dossiers concernant le comportement professionnel des forces de sécurité". Cette campagne avait déjà été diffusée en 2015 et a été rééditée récemment pour être affichée en particulier dans des mairies.

Les syndicats Alliance, CFE-CGC, SNAPATSI, Synergie Officiers et SICP "fustigent" dans un communiqué commun cette campagne "visant à laisser croire, dans cette période de tension extrême, que les policiers ne feraient pas preuve d'un comportement déontologique !".

Ils "condamnent fermement cette stigmatisation de la police nationale et exigent l'arrêt immédiat de cette campagne de désinformation". Ils "en appellent" aussi au ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve pour "défendre l'institution et ses personnels".

Patrice Ribeiro, du syndicat Synergie officiers, a dénoncé auprès de l'AFP une "campagne nauséabonde et scandaleuse à l'heure où les policiers sont plus que jamais exposés pour la sécurité de nos concitoyens".

Unité SGP Police-FO "s'interroge sur les motivations du Défenseur des droits", "alors que les policiers n'ont jamais autant été la cible de violences volontaires" et "que le métier de policier est le métier le plus contrôlé".

Le syndicat a écrit une lettre à Bernard Cazeneuve dans laquelle il lui fait part de sa "colère" et de sa "désapprobation".

Le Défenseur des droits Jacques Toubon s'est défendu dans un communiqué, rappelant que "contrôler le respect par les acteurs, publics ou privés, de la sécurité, des règles de déontologie professionnelle" est l'une de ses missions.

"A ce titre, il a instruit, au cours de l'année 2015, 702 réclamations dont la moitié portait sur le comportement de policiers dans l'exercice de leur métier", précise le communiqué qui souligne que "l'institution instruit en droit et dans le respect des principes du contradictoire les dossiers dont il est saisi".

Le Défenseur des droits souligne qu'il a, "à de multiples reprises, rendu hommage à l'ensemble des personnels de sécurité dont il a salué l'engagement au cours des événements tragiques qui ont émaillé l'année 2015" et affirme qu'il "continue de remplir normalement sa mission de protection des droits, en particulier dans le cadre de l'état d'urgence".